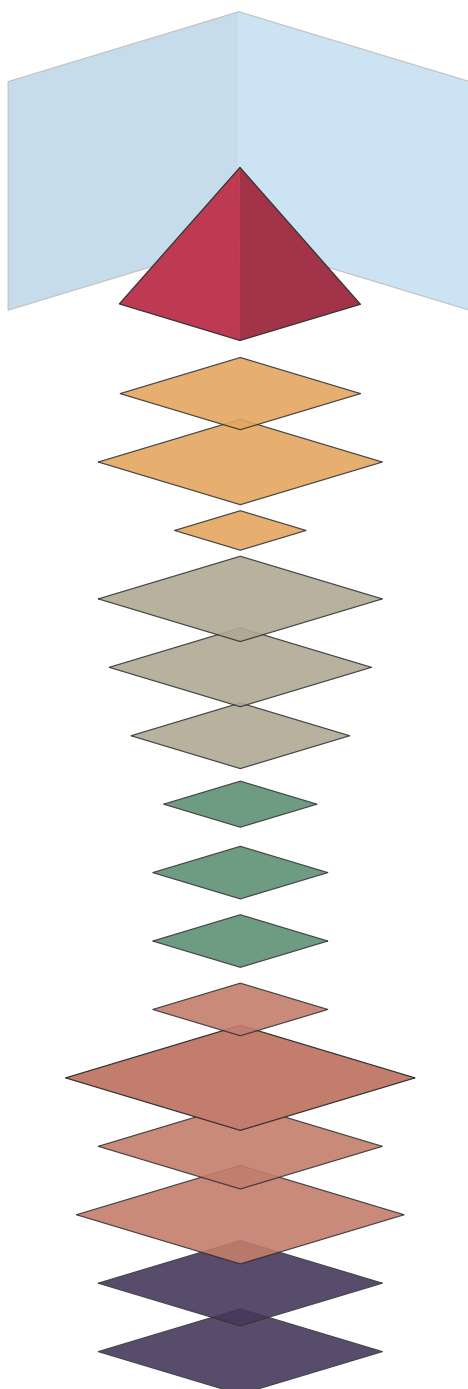


BELGIQUE

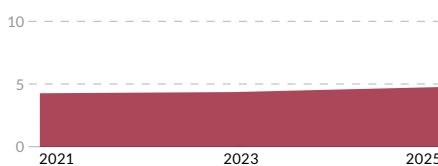


4.82 $\nearrow 0.39$ SCORE DE CRIMINALITÉ

114^e sur 193 pays $\nearrow 15$

23^e sur 44 pays européens $\nearrow 6$

6^e sur 11 pays d'Europe de l'Ouest $\nearrow 1$



MARCHÉS CRIMINELS 5.53 $\nearrow 0.36$

TRAITE DES PERSONNES 5.50 $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS 6.50 $\nearrow 0.50$

RACKET D' EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION 3.00 $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ARMES 6.50 $\nearrow 0.50$

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON 6.00 $\nearrow 1.00$

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE 5.00 $\nearrow 1.00$

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE 3.50 $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE 4.00 $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE 4.00 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES 4.00 0.00

COMMERCE D' HÉROÏNE 8.00 0.00

COMMERCE DE COCAÏNE 6.50 0.00

COMMERCE DE CANNABIS 7.50 0.00

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE 6.50 $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE 6.50 0.00

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ 4.10 $\nearrow 0.40$

GROUPES DE TYPE MAFIEUX 3.00 0.00

RÉSEAUX CRIMINELS 5.50 $\nearrow 0.50$

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT 2.50 $\nearrow 0.50$

ACTEURS ÉTRANGERS 6.00 $\nearrow 1.00$

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ 3.50 0.00

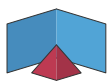


Financé par
le gouvernement
des États-Unis.

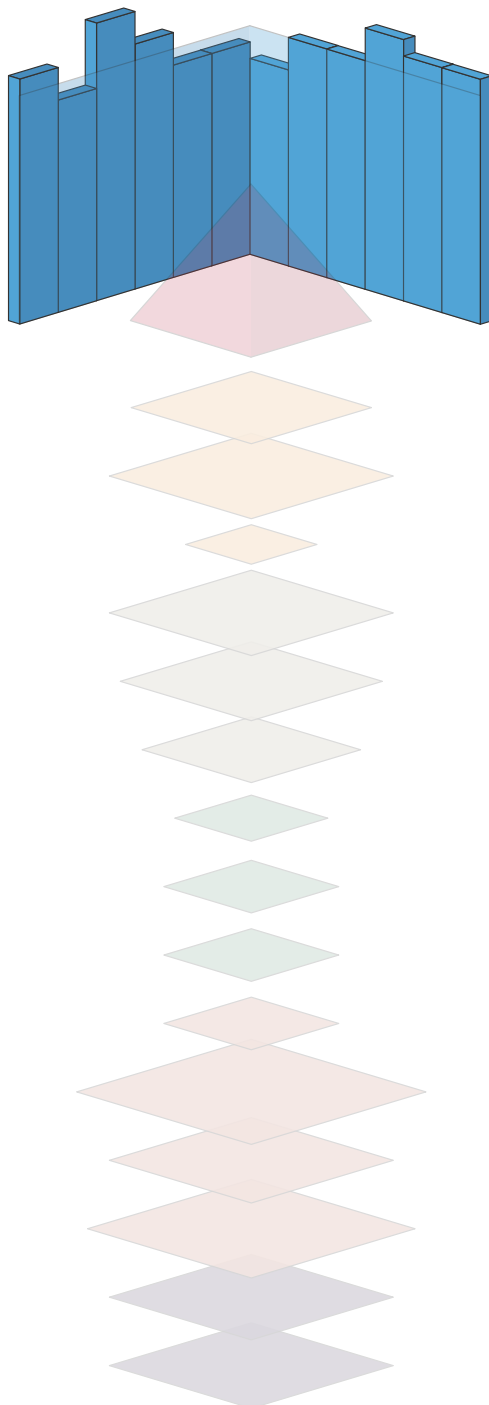


Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par
l'Union européenne et mis en œuvre par
l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL,
en collaboration avec Global Initiative
Against Transnational Organized Crime.



BELGIQUE



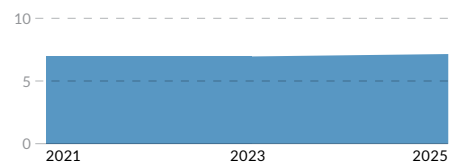
7.17 $\nearrow 0.13$

SCORE DE RÉSILIENCE

25^e sur 193 pays -

18^e sur 44 pays européens $\searrow 1$

10^e sur 11 pays d'Europe de l'Ouest $\searrow 1$



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	7.50	$\nearrow 0.50$
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	6.50	$\searrow 0.50$
COOPÉRATION INTERNATIONALE	7.50	$\nearrow 0.50$
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	6.50	0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	6.50	0.00
FORCES DE L' ORDRE	6.00	$\nearrow 0.50$
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	7.00	$\searrow 0.50$
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	8.00	0.00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	7.50	0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	7.50	0.00
PRÉVENTION		0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES		$\nearrow 0.50$
		$\nearrow 0.50$
		0.00



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par
l'Union européenne et mis en œuvre par
l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL,
en collaboration avec Global Initiative
Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La Belgique reste une plaque tournante clé de la traite des personnes, avec des cas d'exploitation sexuelle et par le travail fréquents dans plusieurs secteurs. L'exploitation économique a augmenté, en particulier parmi les populations vulnérables. Les victimes de la traite sont originaires d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Afrique, les ressortissants chinois et vietnamiens étant notamment exploités dans les salons de manucure. Les réseaux ouest-africains dominent l'industrie du sexe illégale en Belgique, tandis que les organisations thaïlandaises contrôlent les salons de massage thaïlandais. Des enfants belges et néerlandais ont également été victimes d'exploitation sexuelle. De nombreuses victimes sont recrutées via les réseaux sociaux, soumises à un confinement forcé et subissent des violences physiques et/ou sexuelles. La proximité géographique du pays avec la France et le Royaume-Uni en fait une voie de transit majeure pour les réseaux de traite vietnamiens. La servitude pour dettes est courante, en particulier parmi les victimes asiatiques, et les réseaux de traite impliquent souvent de faux emplois indépendants ou des sociétés écrans.

La Belgique est à la fois un pays de transit et de destination pour le trafic d'êtres humains, en particulier pour les migrants qui souhaitent rejoindre le Royaume-Uni. Les réseaux de passeurs comprennent des ressortissants aux origines albanaises et des acteurs originaires d'Asie et d'Afrique de l'Ouest. Le système des « imposteurs », qui consiste à faire passer des migrants à l'aide de documents authentiques comportant des photos similaires, reste courant. Les réseaux criminels exploitent des entreprises légitimes telles que des magasins de détail et des sociétés de transport pour faciliter les opérations de trafic d'êtres humains. Les passeurs demandent des sommes élevées, certains migrants payant un supplément pour des services « VIP » spécialisés. Les signalements de violences physiques et sexuelles à l'encontre de migrants utilisant les services de passeurs se poursuivent, et le remboursement de dettes par le travail forcé est une tendance émergente. Les forces de l'ordre belges ont donné la priorité au démantèlement des réseaux de trafic, la coopération nationale et internationale ayant conduit à des arrestations importantes.

Le racket d'extorsion et le chantage à la protection ne sont pas très fréquents en Belgique, bien que des cas isolés aient été signalés. Des cas d'extorsion cyber-facilités ont été documentés. Des travailleurs maritimes, des policiers et des membres de la branche judiciaire ont été impliqués dans des réseaux criminels, parfois sous la contrainte. Malgré des signalements occasionnels, l'extorsion n'est pas

considérée comme un marché « indépendant », mais plutôt comme un outil utilisé par les groupes criminels organisés pour exercer leur contrôle.

COMMERCE

La Belgique joue un rôle important dans le trafic d'armes, à la fois en tant que pays d'origine et de transit. Le port d'Anvers sert de point d'entrée clé pour les armes à feu illicites, qui sont souvent introduites en contrebande en même temps que des stupéfiants. Le marché s'est développé ces dernières années, les groupes criminels des Balkans occidentaux et italiens facilitant ce commerce. Les armes à feu sont souvent utilisées au cours d'incidents violents liés au trafic de drogue. Les pistolets turcs non létaux, facilement convertibles en armes mortelles, sont largement disponibles, et les ventes en ligne de pièces détachées pour armes à feu ont augmenté. Malgré les efforts régionaux visant à endiguer le trafic d'armes, la situation stratégique de la Belgique continue d'en faire une plaque tournante cruciale pour le commerce illicite d'armes à feu.

Le commerce de produits de contrefaçon s'est considérablement développé, la Belgique servant de centre de transit et de distribution. Les principaux produits de contrefaçon sont les médicaments, les cosmétiques, les cigarettes et les pièces électroniques. Des acteurs étrangers, principalement originaires de Chine, de Singapour, des Émirats arabes unis et de Türkiye, dominent les chaînes d'approvisionnement. Le port d'Anvers est un point d'entrée majeur pour les produits de contrefaçon, tandis que la ville de Liège est devenue une plaque tournante du commerce en ligne illicite. La production locale de cigarettes contrefaites a été découverte, avec des usines liées à des groupes criminels organisés. Les autorités douanières sont débordées par l'afflux de produits de contrefaçon, et les efforts de répression ne sont pas à la hauteur de l'ampleur du problème.

La Belgique connaît également une augmentation du commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, en particulier les produits du tabac. Le pays figure parmi les premiers pays de l'UE en termes de consommation de tabac illicite. La contrebande de ces produits est quotidienne, le pays servant de porte d'entrée à la fois pour le marché local et les autres pays européens, et les plateformes de vente en ligne chinoises ont aggravé le problème. Malgré des efforts soutenus en matière de répression, les autorités douanières restent en sous-effectif, ce qui rend difficile la réduction de l'ampleur de ce commerce illicite.

ENVIRONNEMENT

La Belgique est un point de transit dans la criminalité liée à la flore, servant de plaque tournante majeure pour le trafic de bois. Le port d'Anvers facilite l'importation et l'exportation de bois illégal, en particulier en provenance d'Afrique. Les importations légales de bois ont augmenté, mais les importations illégales se poursuivent, souvent dissimulées comme des expéditions légitimes. Les groupes criminels organisés et les acteurs du secteur privé collaborent pour blanchir le bois illicite par le biais des chaînes d'approvisionnement légales.

La Belgique sert également de point d'entrée et de transit pour le trafic d'espèces sauvages, en raison de ses liens avec ses anciens territoires coloniaux. Le commerce illégal d'espèces sauvages via la Belgique inclue notamment des oiseaux exotiques, des reptiles et de l'ivoire. Le port d'Anvers et l'aéroport de Bruxelles Zaventem constituent des points d'entrée majeurs pour les produits illicites issus d'espèces sauvages, qui sont souvent destinés aux marchés asiatiques. La demande locale pour les animaux exotiques et la viande de brousse contribue à la persistance de ce marché. Le commerce en ligne d'espèces sauvages reste insuffisamment réglementé, ce qui limite la capacité des autorités chargées de l'application de la loi de lutter contre ce trafic.

Le pays est également une plaque tournante majeure pour le trafic de diamants et d'or, en particulier à Anvers en raison de son rôle historique dans le commerce des diamants. Des diamants illicites provenant de zones de conflit, dont l'origine est dissimulée, entrent en Belgique. L'importance économique de l'industrie diamantaire complique les efforts de répression, et des inquiétudes subsistent quant à son implication dans le blanchiment d'argent et ses liens avec le trafic de cocaïne. Les efforts visant à réglementer ce commerce restent politiquement sensibles, en particulier en ce qui concerne les importations de diamants russes. En Belgique, la criminalité liée aux ressources non renouvelables est associée à des crimes économiques et à la fraude fiscale, comme l'illustre une affaire récente dans laquelle les autorités ont arrêté des individus pour une fraude de plusieurs millions d'euros autour du biodiesel. Les suspects faisaient partie d'un réseau criminel qui faussait les déclarations concernant l'origine et le type de biodiesel afin d'échapper aux droits de douane de l'UE et de bénéficier d'avantages environnementaux.

DROGUES

La Belgique est principalement une destination pour l'héroïne. Bien que le trafic d'héroïne reste secondaire par rapport à d'autres drogues, notamment la cocaïne, les tendances récentes montrent une augmentation des importations d'opioïdes en provenance d'Iran. Le port d'Anvers reste un point d'entrée clé, où des acteurs de type mafieux et des réseaux criminels supervisent la distribution. La drogue est également transportée par cargo et par camion à travers le Caucase et la péninsule balkanique, souvent dissimulée dans des cargaisons légitimes. La consommation d'héroïne est inférieure à celle d'autres substances illicites, et la violence

qui y est associée est moins répandue que celle liée à la cocaïne. Cependant, la consommation locale a augmenté et son usage semble prévaloir chez les jeunes hommes issus de communautés précaires.

Le trafic de cocaïne est le plus important marché de la drogue en Belgique, Anvers servant de principal point d'entrée en Europe pour les cargaisons en provenance d'Amérique du Sud. La corruption parmi les douaniers et les agents des forces de l'ordre facilite ce commerce. Les groupes des Balkans occidentaux et la « Mocro Mafia » jouent un rôle important dans la distribution, collaborant souvent avec des réseaux italiens et français. La violence liée à la cocaïne a augmenté ces dernières années, en particulier à Anvers et à Bruxelles, où les groupes se disputent le contrôle du marché. Malgré des saisies fréquentes, les autorités ont du mal à endiguer le flux de cocaïne entrant dans le pays.

La Belgique est à la fois un pays de transit et de destination pour le cannabis. Le marché est dominé par la « Mocro Mafia » et les groupes des Balkans occidentaux, et la culture locale est en augmentation. Si le cannabis reste la drogue la plus consommée, son impact est moins grave que celui de la cocaïne. La consommation de cannabis est largement acceptée par la société, et les forces de l'ordre se concentrent en priorité sur les marchés de la drogue plus destructeurs. Malgré d'importantes saisies, les autorités ne réussissent pas à perturber de manière significative les réseaux de trafic.

Le pays joue également un rôle majeur dans le commerce de drogues de synthèse, dont la production est concentrée le long de la zone frontalière entre la Belgique et les Pays-Bas. Des réseaux criminels, notamment des groupes néerlandais et des Balkans occidentaux, supervisent les opérations de production et d'exportation. Les drogues de synthèse, en particulier les amphétamines et l'ecstasy, font souvent l'objet d'un trafic parallèle à celui d'autres stupéfiants. Les ventes en ligne et les méthodes de distribution par colis se sont multipliées, rendant la répression plus difficile.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

La criminalité cyberdépendante est un sujet de préoccupation majeur en Belgique, les réseaux criminels transnationaux ciblant de plus en plus les entreprises locales. Les attaques par ransomware sont très répandues et les petites entreprises du pays sont particulièrement vulnérables. Bien que la coopération entre les forces de l'ordre et leurs partenaires internationaux ait permis de démanteler avec succès des réseaux de cybercriminels, la police locale reste insuffisamment équipée pour faire face à l'ampleur des cybermenaces, ce qui permet au marché de continuer à se développer.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière en Belgique prend diverses formes, notamment l'hameçonnage, la fraude à l'investissement (arnaques de type « boiler room »), l'usurpation d'identité et la fraude à la carte de crédit en ligne. L'hameçonnage est la fraude cyber-facilitée la plus répandue, tandis que de nouvelles formes de fraude informatique telles que la fraude à l'investissement, la fraude à la facture, la fraude à l'offre d'emploi et la fraude aux comptes hautement sécurisés sont également en augmentation. Ces activités illicites sont connues pour être perpétrées par des réseaux criminels peu structurés qui exploitent le rôle du pays en tant que centre financier de l'UE.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les groupes de type mafieux opérant en Belgique comprennent plusieurs gangs de motards criminalisés principalement nationaux, impliqués dans des activités illicites, notamment le trafic de drogue et d'armes à feu. Parmi les gangs de motards notables en Belgique, on peut citer les Outlaws, les Hells Angels, les No Surrender, les El Diablo et les Bandidos. Ces groupes fonctionnent selon une structure hiérarchique, pratiquent des rituels d'initiation criminels et portent des vêtements distinctifs de motards pour afficher leur présence. Leurs activités incluent également la production de cannabis, la fabrication de drogues de synthèse et l'exploitation sexuelle. Si les mesures de répression prises en Allemagne et aux Pays-Bas au cours de la dernière décennie ont rendu les sections belges moins visibles, les saisies et les arrestations récentes indiquent que ces groupes restent actifs dans le crime organisé transnational. Malgré le revers important subi par les groupes de type mafieux à la suite du démantèlement de Sky ECC en 2021, la concurrence pour le contrôle des territoires de trafic persiste et leur accès aux armes à feu se poursuit. Si le contrôle territorial est généralement lâche et limité à des zones de trafic spécifiques, les conflits entre groupes rivaux dégénèrent parfois en violence. Des tentatives pour corrompre des fonctionnaires ont été signalées, mais elles restent rares.

Les réseaux criminels en Belgique sont principalement composés de petits groupes peu structurés, en particulier dans le domaine du trafic de drogue. Les ressortissants belges membres de ces groupes jouent un rôle majeur dans la culture du cannabis et la production de drogues de synthèse, tandis que leur implication dans le commerce de cocaïne est secondaire par rapport à celle des acteurs étrangers. Ces réseaux recourent souvent à une violence extrême, y compris des fusillades, dépassant les niveaux de violence observés impliquant les groupes criminels organisés plus structurés. Ces réseaux criminels informels impliquent fréquemment des contacts étrangers et sont fortement impliqués dans le trafic de drogue entre la Belgique et les Pays-Bas. Ils opèrent principalement dans les centres urbains, avec une concentration importante à Anvers et à Bruxelles, ainsi que le long de la frontière avec les Pays-Bas. Ces réseaux

entretiennent des liens étroits avec des groupes criminels organisés basés aux Pays-Bas, facilitant ainsi le mouvement des marchandises illicites à travers les frontières nationales. Malgré les efforts des forces de l'ordre, l'impact de ces groupes persiste et leurs activités continuent de façonner le paysage du crime organisé en Belgique.

Les acteurs intégrés à l'État ont une implication limitée dans le crime organisé en Belgique, et très peu d'éléments suggèrent l'existence d'une collusion significative entre les agents de l'État et les organisations criminelles. Cependant, des affaires récentes indiquent que les tentatives de corruption de fonctionnaires, bien que peu répandues, sont de plus en plus fréquentes. Des policiers, des agents des douanes et même des membres du parquet ont été impliqués dans des infractions liées au trafic. Si ces incidents restent isolés, ils mettent néanmoins en évidence les vulnérabilités de l'infrastructure de sécurité belge.

Les acteurs étrangers jouent un rôle prépondérant sur les marchés criminels en Belgique, représentant la majorité des acteurs de la criminalité dans le pays. L'influence étrangère la plus importante est celle de ressortissants néerlandais, qui contrôlent la majeure partie du commerce de cocaïne destiné à la Belgique. Des liens étroits existent entre les réseaux de trafic de drogue néerlandais et belges, en particulier à Anvers et à Bruxelles. Des groupes criminels albanophones sont des acteurs clés dans l'approvisionnement en cocaïne par le port d'Anvers, où ils sont confrontés à la concurrence croissante de groupes italiens et de la « Mocro Mafia », un terme générique et controversé désignant les réseaux criminels locaux néerlandais et belges composés de membres d'origine ethnique marocaine. Les principales mafias italiennes actives en Belgique sont la Camorra, Cosa Nostra et la 'Ndrangheta. Ces groupes opèrent dans différentes villes belges, où ils se livrent au trafic de drogue et au blanchiment d'argent. La 'Ndrangheta italienne, en particulier, est principalement impliquée dans le trafic de drogue, la contrebande d'armes et la traite des personnes. Les réseaux criminels étrangers liés à la « Mocro Mafia » exercent une influence considérable sur le trafic de cannabis et de cocaïne. De même, les groupes de type mafieux originaires des Balkans occidentaux et les organisations criminelles nigérianes jouent un rôle essentiel dans la distribution de drogues, le trafic d'armes et le trafic d'êtres humains.

En Belgique, les groupes criminels organisés exploitent fréquemment des entreprises légitimes pour blanchir leurs fonds illicites. Les entreprises telles que les stations de lavage automobile et le commerce de produits de luxe constituent des canaux essentiels pour le blanchiment d'argent. Les organisations criminelles impliquées dans le trafic de drogue blanchissent souvent leurs profits par l'intermédiaire d'entreprises situées en Belgique et dans des paradis fiscaux tels que Dubaï. Des professionnels qui facilitent le blanchiment, notamment des comptables, des notaires et des avocats, apparaissent parfois dans des affaires de criminalité organisée, bien que le nombre de déclarations de transactions suspectes reste faible.

La Cellule de traitement des informations financières (CTIF) de Belgique a exprimé ses préoccupations quant au signalement limité des activités de blanchiment d'argent par ces professionnels. Sur des marchés tels que le trafic de

diamants et de bois, des entreprises privées enregistrées ont également été impliquées. Il existe donc des recoupements notables entre les activités économiques légitimes et le crime organisé en Belgique.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La Belgique adhère à des principes de gouvernance solides, conformes aux valeurs européennes plus larges qui mettent l'accent sur la protection des droits de l'homme. Le pays accueille les principales institutions de l'UE à Bruxelles, renforçant ainsi son rôle de « cœur » de l'Europe. Cependant, on observe une méfiance croissante du public à l'égard des institutions politiques en raison de facteurs tels que les scandales de corruption, la xénophobie croissante et la perception d'une inertie du gouvernement. Si les droits politiques et les libertés civiles sont largement respectés, des problèmes tels que les menaces terroristes et l'instabilité économique ont contribué à accroître le mécontentement du public. La Belgique a adopté une attitude proactive dans la lutte contre le crime organisé, notamment par le biais de sa Stratégie de sécurité nationale, qui complète le Plan national de sécurité existant. Le gouvernement belge a identifié le trafic de drogue comme une priorité nationale, ce qui a conduit à un renforcement des effectifs policiers, à des opérations douanières plus strictes et à des mesures de contrôle renforcées pour les personnes occupant des postes sensibles. La législation s'est également attachée à donner aux autorités locales les moyens de fermer des entreprises illicites liées à des activités criminelles. Malgré tous ces efforts, le sentiment que les organisations criminelles infiltrent les institutions de l'État persiste, même si la Belgique n'est pas classée comme un narco-État.

La transparence du gouvernement belge reste relativement forte, le pays conservant un classement stable dans les indices de perception de la corruption et de liberté de la presse. L'Office central pour la répression de la corruption (OCRC) et le CTIF supervisent les enquêtes liées à la corruption et les flux de capitaux suspects. Cependant, les affaires de corruption très médiatisées concernant le détournement de fonds publics par des parlementaires et les allégations de corruption à l'encontre de membres du Parlement européen sont préoccupantes. Des faiblesses réglementaires persistent, en particulier en ce qui concerne les pratiques de lobbying et les conflits d'intérêts, et les contrôles d'intégrité au sein de la Police fédérale sont obsolètes. Le cadre juridique régissant les dons et les cadeaux étrangers reste également sous-développé.

La Belgique participe activement aux cadres juridiques internationaux de lutte contre le crime organisé. Elle a ratifié les principaux traités, notamment la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, la Convention des Nations Unies contre la corruption et le Traité sur le commerce des armes. La Belgique participe activement aux opérations d'Europol et d'Interpol et a conclu des accords bilatéraux d'extradition. Cependant, les décisions de la Belgique d'extrader certaines personnes ont suscité la controverse, en particulier dans les cas susceptibles de violer les droits de l'homme. En 2024, la présidence belge du Conseil de l'UE a lancé l'Alliance portuaire européenne, une initiative régionale visant à lutter contre le trafic de drogue. La Belgique a également engagé des efforts diplomatiques avec les pays d'Amérique latine pour lutter contre les réseaux du commerce de cocaïne.

Le Code pénal belge criminalise la participation au crime organisé, avec des lois spécifiques traitant du trafic de drogue, du trafic d'êtres humains et de la criminalité financière. Cependant, la législation relative à la criminalité liée aux ressources non renouvelables présente des lacunes. En 2024, la Belgique a adopté une loi permettant aux municipalités de vérifier les antécédents des candidats à l'obtention d'une licence commerciale dans les secteurs économiques à haut risque. Si cette mesure renforce la surveillance, des obstacles bureaucratiques entraveraient son application effective.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire belge joue un rôle crucial dans les poursuites à l'encontre du crime organisé, le parquet fédéral (section criminalité organisée) traitant les affaires médiatisées. Le parquet joue un rôle déterminant dans les enquêtes sur la criminalité transnationale, notamment dans les opérations contre les réseaux de communication cryptés utilisés par les groupes criminels. Cependant, le système pénitentiaire belge est confronté à des défis importants, notamment la surpopulation et le manque de personnel. La population carcérale dépasse la capacité du système, et le gouvernement prévoit de construire quatre nouvelles prisons d'ici 2030 afin d'alléger la pression sur les établissements existants.

La structure des forces de l'ordre en Belgique se compose de forces de police fédérales et locales, les zones de police à travers le pays fonctionnant de manière autonome. La

Direction centrale de la lutte contre la criminalité grave et organisée est chargée de démanteler les groupes criminels et de donner la priorité à la lutte contre la traite des personnes, le trafic de drogue et la criminalité cyberdépendante. En 2024, la Belgique a étendu ses centres d'expertise et d'information à tous les districts judiciaires, dans le but de renforcer les approches administratives de la lutte contre le crime organisé. Cependant, le manque de ressources et la fragmentation des structures policières restent problématiques, en particulier dans un contexte où le trafic de drogue et la violence liée au crime organisé s'intensifient.

La situation stratégique de la Belgique et la porosité de ses frontières en font un point de transit attractif pour les opérations de contrebande. Le port d'Anvers et l'aéroport de Bruxelles Zaventem constituent des plaques tournantes importantes pour les marchandises illicites. L'appartenance à l'espace Schengen, tout en facilitant le commerce légitime, pose également des risques pour la sécurité en réduisant les contrôles aux frontières. Les cybermenaces sont également devenues une préoccupation croissante, ce qui a incité la Belgique à renforcer ses mesures nationales de cybersécurité grâce à la mise à jour des systèmes de protection et à la coordination des forces de l'ordre.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La Belgique dispose d'un cadre solide en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, les enquêtes étant menées par la CTIF. Celle-ci traite environ 30 000 transactions suspectes par an, et des mesures récentes ont amélioré le partage d'informations entre les forces de l'ordre et les institutions financières. Cependant, la Belgique reste considérée comme une juridiction à haut risque en matière de blanchiment d'argent, notamment en raison de l'accent mis sur les infractions sous-jacentes plutôt que sur les poursuites pour blanchiment d'argent.

Le pays dispose d'un environnement de réglementation économique solide et est bien classé en matière de compétitivité mondiale. Cependant, l'augmentation de la dette publique et l'instabilité budgétaire constituent des facteurs de risque. La Belgique dispose d'infrastructures de transport et de commerce bien développées, mais les groupes criminels exploitent ces avantages pour faciliter les transactions financières illicites. La Commission européenne a examiné le déficit budgétaire du gouvernement belge et a engagé une procédure en 2024 afin de répondre aux préoccupations fiscales. Toutefois, aucune information spécifique sur les liens entre l'économie belge et le crime organisé n'a été trouvée pour la période considérée.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

La Belgique dispose d'un système complet de soutien aux victimes et aux témoins, en particulier pour les affaires de traite des personnes. Des refuges spécialisés fournissent une assistance psychosociale, médicale et juridique, le Centre fédéral Migration supervisant les programmes de protection des victimes. Les victimes identifiées par les forces de l'ordre ou les ONG peuvent obtenir des permis de séjour temporaires et une protection juridique à long terme si elles coopèrent aux enquêtes criminelles. Cependant, le coût élevé de la représentation juridique a dissuadé de nombreuses victimes de demander une indemnisation. Les refuges pour les victimes de la traite, bien que financés par le gouvernement, ont des capacités limitées. Enfin, la stratégie nationale de lutte contre la drogue de la Belgique met l'accent sur le soutien aux victimes, l'organisation Infor-Drogues fournissant des informations, une assistance et des conseils anonymes sur la consommation de drogues. Des mesures de protection sont en place pour protéger les témoins qui craignent des représailles, notamment des options permettant un anonymat partiel ou total.

La Belgique a donné la priorité aux stratégies de prévention de la criminalité aux niveaux national et municipal. Des programmes axés sur les campagnes de sensibilisation, l'intervention précoce et la collaboration intersectorielle sont disponibles. Le Centre flamand de l'expertise sur l'alcool et les autres drogues a mis au point des initiatives de formation pour prévenir la consommation de cocaïne. Le Plan d'action national contre le crime organisé définit quatre objectifs stratégiques, notamment l'amélioration des méthodologies de recherche, le renforcement des capacités d'enquête et l'amélioration de la coopération interinstitutionnelle. Bien que prometteuses, l'efficacité de ces stratégies reste à évaluer pleinement.

La Belgique dispose d'un secteur de la société civile très actif, les ONG jouant un rôle central dans la lutte contre la criminalité organisée. Ces organisations ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques nationales et européennes. Les initiatives de la société civile ont également visé le trafic d'espèces sauvages, la criminalité financière et la prévention de l'usage de stupéfiants. Suite à une baisse de la confiance du public dans les médias belges, un programme d'éducation aux médias a été mis en place pour répondre aux préoccupations liées à la partialité et à la désinformation. Malgré cela, la Belgique continue de disposer de médias indépendants et fiables. Néanmoins, les journalistes continuent d'être confrontés à des menaces en ligne et à des violences lors des manifestations.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.